
Arrondissement d'EPERNAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 1^{er} FEVRIER 2022 A 19H15

**Commune de
MAREUIL LE PORT**

L'an deux mille vingt-deux, le 1^{er} février à 19h15, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Olivier VEAUX, Maire.

Date de convocation : 25 janvier 2022

Etaient présents (es) :

Olivier VEAUX, Patrick JAGER, Céline MEUNIER, Francis GRANZAMY, Daniel GAGNEUR, Murielle POTEL, Régis LUCIEN, Rachel PINHEIRO et Angélique HENAFF.

Absents ayant donné pouvoir :

Isabelle CLOUET donne pouvoir à Olivier VEAUX

Pascal JOBERT donne pouvoir à Olivier VEAUX

Absents excusés :

Stéphanie JOBERT, Dominique HARLIN et Marcel LABRE.

Secrétaire de séance : Angélique HENAFF

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 09

Nombre de suffrages exprimés : 11

DEL 2022.02/07 : Vidéoprotection : installation de caméras supplémentaires - demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) et auprès de la Région Grand Est

Considérant le système de vidéoprotection installé sur la commune,

Considérant la possibilité de faire évoluer le dispositif en installant des caméras supplémentaires,

Considérant qu'il semble opportun de positionner des caméras au niveau du bord de marne, lieu particulièrement fréquenté, pour la protection de l'aire de jeux des enfants, du parc multisports et de l'espace de la zone de camping-cars,

Considérant la proposition reçue de notre prestataire actuel qui s'élève à 7 515.54€ HT soit 9 018.64 € TTC,

Considérant que cette opération peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) et auprès de la région Grand Est,

Après en avoir délibéré, **le Conseil municipal**, POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **DECIDE** de procéder à l'installation de caméras supplémentaires,
- **DECIDE** de retenir l'offre de l'entreprise LE BATIMENT CHAMPENOIS pour un montant de 7 515.54 € HT soit 9 018.64 € TTC,
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer une demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) et auprès de la Région Grand Est,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant au présent dossier.

Questions diverses :

Entretien du Flagot :

La commune étudie la problématique de l'entretien, du Flagot. Une inspection a permis de relever une vingtaine de points nécessitant une intervention. C'est aux propriétaires riverains du Flagot de prendre en charge son entretien (leur propriété va jusqu'au milieu du lit du Flagot).

En cas de manquement, la collectivité compétente peut se substituer aux propriétaires, faire réaliser les travaux d'entretien par une entreprise, puis refacturer aux propriétaires. Nous avons sollicité les services de la Police de l'Eau de la DDT à ce sujet. L'entretien des rûs fait partie de la compétence GEMAPI (Gestion des

Milieux Aquatiques et de la Protection des Inondations) qui appartient à la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne, qui a elle-même donné délégation au Syndicat Marne Surmelin. Les différents services concernés ont été informés de notre démarche et une copie du dossier a été transmis à la CCPC.

Projet de résidences Ages et Vie :

Suite à la présentation du projet de résidences Ages et vie lors du Conseil Municipal du 11 janvier 2022, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'émettre un avis pour savoir s'il doit poursuivre les démarches en vue de l'implantation de ce type de maison sur la commune. A l'unanimité, les membres présents émettent un avis favorable à ce projet.

Une délibération sera à prendre lors d'un prochain conseil municipal pour lancer cette opération.

Révision de PLU :

La réunion de présentation aux instances publiques s'est déroulée le 26 janvier 2022, quelques remarques ont été émises et seront prises en compte. Il est nécessaire de prévoir une autre réunion pour achever la lecture des modifications effectuées.

Orientation budgétaire :

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à émettre leurs propositions pour les futurs travaux.

Nécessité de prévoir l'entretien des bâtiments : isolation à l'ancienne école primaire, installation de pare soleil au Pôle Scolaire ; des travaux sylvicoles conformément au plan d'aménagement de la forêt signé avec l'ONF.

Droits de préemption : pas de remarque.

- Parcelle AD 580 : 23 Rue du 8 Mai
- Parcelle AD 100 : Rue du Chemin de Fer
- Parcelle AX 388 : 1 Rue Saint Martin

Tour de table :

Patrice JAGER :

- CCPC : changement de l'éclairage public au lotissement le petit Voisin cette année ainsi que 3 éclairages rue des Ecoles.
- La commission déchets va proposer des composteurs aux habitants courant mars/avril.
- Pôle scolaire : en attente du devis pour les pare soleil.

Francis GRANZAMY :

- Entretien des bâtiments : en attente du devis pour la toiture de la crèche et pour la réhabilitation de la 2^e salle de l'ancienne école primaire.
- L'aménagement des massifs avenue Hubert Pierson est en cours.
- Le camion est toujours en panne : le moteur à changer est en attente de livraison.
- Les caveaux à urnes sont disponibles (tarifs définis lors du dernier conseil municipal et numérotation réalisée lors de la commission du 26 janvier).

Régis LUCIEN :

- Projet de peintures réalisées en collaboration avec des peintres pour exposition au bord de marne. Travail conjoint avec les enfants du périscolaire et une association de peinture.

Céline MEUNIER :

- Présentation du projet de participation au financement du permis de conduire pour les habitants. En retour la personne donne 50 heures de son temps à la commune pour effectuer des petits travaux (arrosage des fleurs, aide à l'installation lors des cérémonies...). Signature d'un contrat entre la commune, l'intéressé et l'auto-école. Prise en charge de 1000 € par la commune, versé en 3 fois à l'auto-école (lors de l'inscription, au moment du code puis du permis de conduire). Age minimum de 17 ans requis. Conditions d'attribution à définir.
- Rallye de Champagne le 2 et 3 avril 2022. Deux passages prévus le dimanche 3 avril à Mareuil le Port.
- Propositions budget 2022 : décorations de Noël, changement des bancs-tables et réhabilitation des jeux au bord de marne, construction d'un hall au bord de marne. Devis en cours.

Fin de la séance à 22 h 00